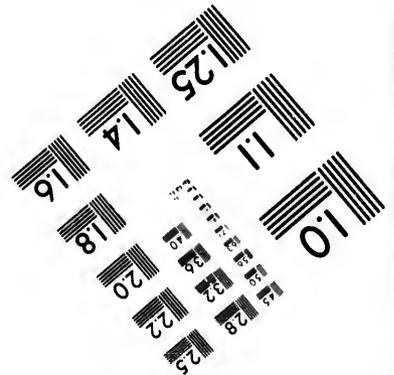
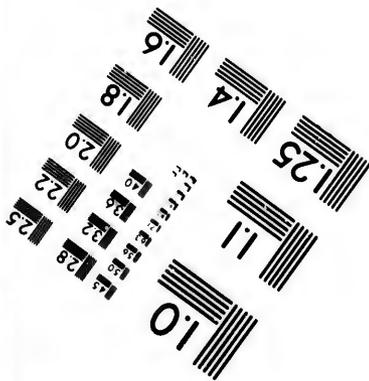
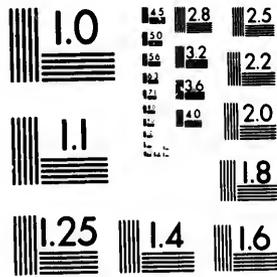


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



28
32
22
20
?

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**

01



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1980

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

Coloured covers/
Couvertures de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured plates/
Planches en couleur

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Show through/
Transparence

Tight binding (may cause shadows or distortion along interior margin)/
Reliure serré (peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure)

Pages damaged/
Pages endommagées

Additional comments/
Commentaires supplémentaires

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

Only edition available/
Seule édition disponible

Pagination incorrect/
Erreurs de pagination

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Pages missing/
Des pages manquent

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Maps missing/
Des cartes géographiques manquent

Plates missing/
Des planches manquent

Additional comments/
Commentaires supplémentaires

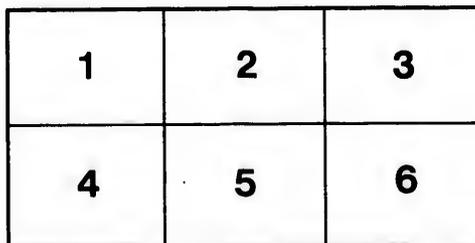
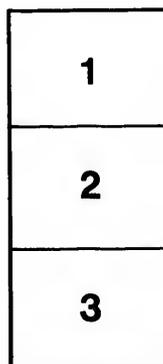
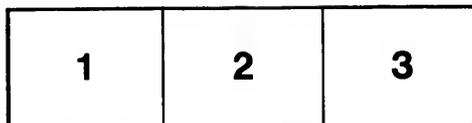
The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

The original copy was borrowed from, and filmed with, the kind consent of the following institution:

Library of Parliament

Maps or plates too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de l'établissement prêteur suivant :

Bibliothèque du Parlement

Les cartes ou les planches trop grandes pour être reproduites en un seul cliché sont filmées à partir de l'angle supérieure gauche, de gauche à droite et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Le diagramme suivant illustre la méthode :

F

RI

est
jour
Mon
men

cote

tenu
des
prop
en a

peu
Qué

n'osa

LES

FORTUNES SCANDALEUSES

LES CHEFS DE LA CLIQUE DE PAUVRES
 QU'ILS ÉTAIENT DEVIENNENT
 SUBITEMENT
 RICHES, ROULENT CARROSSES ET ACHÈTENT
 DES CHATEAUX ET DES TERRES.

 LES FORTUNES SCANDALEUSES.

Les chefs de la clique sont devenus riches si soudainement qu'on est porté quelquefois à croire, en comparant leurs splendeurs d'aujourd'hui à leur misère d'autrefois, que l'on est en face de nouveaux Monte Cristo auxquels le hasard a fait découvrir quelque trésor immense.

L'avènement de M. Mercier au pouvoir a ouvert la porte à une coterie affamée, assoiffée, insatiable et il l'a conviée à la curée.

C'est d'abord Mercier, sans le sou, sans clientèle valable, entretenu aux frais de ses amis ou en faisant du trafic (comme dans le cas des \$5000 de la contestation de Jacques-Cartier où il a vendu son propre parti) ; c'est Mercier mendiant \$500 à M. Benjamin Trudel en alléguant qu'il est dangereusement embêté.

C'est Charles Langelier vivant modestement d'une clientèle à peu près nulle et arrachant quelques morceaux au trésor municipal de Québec.

C'est Chrysostôme Langelier qui était tellement pauvre qu'il n'osait fréquenter les salons de ses propres frères et qui faisait de la

copie pour le parti conservateur devant lequel il s'aplatissait et qui en avait pitié.

C'est Carrier, qui n'a jamais eu une cause sérieuse et que l'on voyait vivre aux crochets de tout le monde. Carrier a même dû aller demander à l'étranger (à Minneapolis) le boire et le manger.

C'est Pacaud qui quêtait chaque samedi de quoi payer la confection de l'*Electeur* qui n'était pas plus grand que la main dans ce temps-là.

C'est J. A. Mercier, frère de l'ex-premier, qui n'obtenait comme agent d'assurance que juste le nécessaire.

Et que d'autres nous pourrions nommer. Mais ceux que nous nommons sont plus connus.

Donc, toutes ces gens-là étaient pauvres, suintaient la gêne et faisaient maigre chair. Ils ont prêté main-forte au chef et ils ont été grassement payés à même l'argent de la province. Ils ont depuis 1887 enlevé leur masque et bien ri et bien vécu aux dépens de ce pauvre peuple si naïf et si confiant qu'ils ont trompé. Chacun d'eux a vu son rêve de richesse et de luxe insolent s'accomplir. Songez donc quelle belle proie c'était ! Ces milliers de piastres que notre pauvre province a versés sans protester, ça été la chair du festin ! On n'a plus eu qu'à faire le partage : les parts ont été plus ou moins larges selon l'appétit ou l'importance du cliquard, mais tout s'est bien arrangé. Ils se sont payés à nos dépens, l'un un domaine seigneurial, l'autre un château ; celui-ci une situation très payante directement et surtout indirectement, celui-là le poste d'entremetteur pour faire payer une forte commission à tous ceux qui avaient quelque chose à régler avec le gouvernement. Chacun de ces cliquards avait ses goûts et ne s'est privé de rien. Ils sont riches aujourd'hui. N'y avait-il pas une mine qu'ils pouvaient exploiter à leur guise et que l'argent des contribuables alimentait toujours : le trésor provincial ? Il y avait plus : les fonctions publiques, les sièges au conseil législatif, les places de magistrats, les grosses commissions, la vente d'influences et de contrat. Tout cela constituait le régime Mercier, un système de chantage pour faire payer commission sur tout, où les Mercier, les Langelier et autres, au moyen de vils entremetteurs accordaient leurs faveurs à qui voulaient payer.....

Mais ce n'était pas assez, la clique ne s'enrichissait pas assez vite. Il fallait de l'argent qui coulat, qui ruisselât à flots, qui débordât de la caisse, et l'on a grevé la Province de dettes formidables. L'on a fait emprunt sur emprunt, mais aussi l'on commettait extravagance sur extravagance. Nous avons vu, ici s'élever un nouvel édifice public, se replâtrer une mesure ancienne ; là se construire un pont, un chemin de fer, mais nous avons vu aussi ce qu'il y avait de pots-de-vin derrière ces contrats donnés.

Aussi ne faut-il pas chercher bien loin l'explication de ces fortunes colossales et soudaines. Il ne faut pas s'étonner de voir ces nécessaires d'hier, nager aujourd'hui dans l'abondance et jeter insouciamment par les fenêtres l'argent volé au peuple.

LA FORTUNE DE M. MERCIER.

Quand M. Mercier est arrivé au pouvoir il était considérablement endetté. Comme premier ministre il a reçu de ce jour jusqu'à sa chute \$5,000 par an et comme député \$800, soit \$5,800. Comme on le sait un premier ministre qui fait un peu honneur à sa position dépense toute cette somme. Pour faire des économies, il lui faudrait vivre à part, ne pas recevoir, ne pas s'installer selon son rang. M. Mercier a reçu beaucoup dès le premier jour, il n'a donc pu faire d'économies, et pourtant nous constatons aujourd'hui que, à part les dépenses pour sa maison et sa famille :

Il a payé toutes ses dettes d'autrefois ;

Il est devenu propriétaire de la ferme de Tourouvre pour laquelle et sur laquelle il a dépensé \$50,000, soit plus qu'il n'a reçu de salaire pendant qu'il était ministre ;

Il est possesseur d'un palais à Montréal ;

Il tient à Québec une superbe maison dans un quartier aristocratique ;

Il a, paraît-il, une orangerie en Floride, Etats-Unis, que son frère est allé acheter en cachette quand l'affaire de la Baie des Chaleurs a éclaté ;

Il possède des voitures princières, des chevaux importés, des bestiaux d'un haut prix ;

Il n'a voyagé qu'en trains spéciaux ;

Il a fait à Paris un voyage qui a coûté \$20,000, et un autre à la Baie des Chaleurs qui en a coûté \$500, etc.

Il a donné des prix par douzaines pour des courses de chevaux, de yacht et autres ;

Il a dépensé \$3,000 pour recevoir les zouaves ;

Il a donné des colliers de diamants à des femmes qui n'étaient pas ses parentes ;

Il a offert par centaines des dîners et des goûters qui coûtaient de cinq à dix piastres par tête ;

Il a acheté des décorations en Europe ;

Il a, au dire de l'*Electeur* lui-même, fait des cadeaux à tout le monde et à propos de tout ;

Il a des caves remplies de vins les plus fins ;

Il n'arrêtait en voyageant qu'à de grands et somptueux hôtels où il payait de vingt à trente piastres par jour ;

Il a des domestiques par douzaines ;
Il appartient à des clubs très coûteux ;
Bref il a dépensé au bas mot de \$30,000 à \$40,000 par an et malgré cela il reste propriétaire de nombreuses et riches propriétés. Que dit de cela le peuple ? Un homme qui a gagné en six ans à peu près \$40,000 et qui en a dépensé de \$200,000 à \$300,000, n'est-ce pas quelque chose de renversant ? D'où venait tout cela ? Les enquêtes nous l'ont dit : c'est la caisse publique qui payait directement ou indirectement pour le luxe inouï, scandaleux de ce parvenu qui en 1886 empruntait \$500 avec des larmes dans la gorge et qui en 1891 attachait son chien avec des soucisses.

M. CHARLES LANGELIER.

Cet homme est le plus hideux des boodlers. Si nous voulions dire sur son compte tout ce que nous savons, le peuple le lapiderait. De gringueux qu'il était Charles Langelier :

Est devenu propriétaire d'une maison de haut prix à Québec ;

Il a ensuite fait construire un palais à Québec qui une fois terminé et meublé coûtera \$50,000 (c'est la maison aux tourelles et aux minarets dorés).

Il a acheté une coquette villa à l'île d'Orléans ;

Il a voyagé comme un grand seigneur ;

Il est devenu un membre des clubs les plus somptueux ;

Il a payé toutes ses dettes ;

Bref il a gagné \$4,800 et dépensé \$15,000 par an.

Qui pourrait expliquer cela si les enquêtes n'étaient pas venues nous faire connaître ce que nous connaissons ?

M. ERNEST PACAUD.

Pacaud ! Voilà le boodler en chef, le Boss Tweed dont le nom est depuis quinze ans attaché à toutes les sales affaires de son parti. Il était si pauvre avant 1886 que son parti était obligé de se saigner cinquante-deux fois par année pour lui. Comme simple journaliste il a trouvé le moyen de vivre depuis cinq ans sur le pied d'un revenu de \$30,000. On aurait dit qu'il possédait le Pérou d'autrefois. Il est impossible de dire tout ce que ce petit aventurier a dépensé, gaspillé, acheté ou donné.

Il a agrandi son journal et en a fait une publication qui coûtait cinq fois plus qu'elle ne rapportait.

Il importait directement des vins qui coûtent les yeux de la tête et que ne se paient que les millionnaires ;

Il possède l'*Electeur* qu'il évalue à \$100,000 ;

Il a acheté une maison princière qui lui revient à plus de \$30,000.

Il voyageait en trains et en bateaux spéciaux, payant jusqu'à \$100 pour un petit voyage à la Malbaie ;

Il a fait en Europe un voyage qui a coûté près de \$20,000 et aux États-Unis une trentaine d'excursions dont les frais se sont élevés jusqu'à \$300, \$400 et \$1000.00.

Il a déposé rien que dans une seule banque (la " Park National Bank " de New-York) près de \$25,000, c'est lui-même qui l'a dit devant la commission royale. Et le reste, et le reste.

Les enquêtes nous ont montré les agissements, les vols de ce petit pirate qui n'ose plus se montrer aujourd'hui, qui est obligé d'annoncer qu'il a abandonné la direction de l'*Electeur* et l'organisation de son parti. Et c'est lui qui fournissait aux autres les moyens de gagner \$1 et d'en dépenser \$5.

ACHILLE CARRIER.

Celui-là est un petit élégant qui n'a jamais eu le courage et la décence de demander au travail de quoi vivre. De tout temps on l'a vu flâner en gants frais et mis à la dernière mode. C'est le grand ami de Langelier et de Pacaud. Ils ne se laissent pas. Sans notre arrivée au pouvoir, il aurait vite fait une solide fortune. Il avait déjà acheté avec un chèque sans valeur un lac qui était la propriété du pays. Il jouait avec le trésor provincial comme si c'eût été la bourse de ses parents. Ne s'est-il pas fait payer d'avance le prix d'une session, (\$500) qui n'a pas eu lieu.

Voici ce qu'a dit la *Patrie*, journal affreusement libéral, de cet Achille musqué et ciré :

Une bonne histoire nous arrive de Québec, où gravite pendant les sessions du parlement les millionnaires qui vont servir leur pays à raison de \$800 par saison *sans compter les tours de bâton de la législation privée*. Un de ces hommes d'Etat bien connu du " high life " Québécois, Carrier propriétaire d'une écurie de course, étant à court d'avoine pour hiverner son poulain, avait escompté son traitement de député, pour la session du parlement qui vient de ne pas avoir lieu, par la grâce de M. de Boucherville. On craint maintenant que *Clover* meure d'inanition, si son maître est forcé d'attendre une nouvelle session, pour acheter une botte de foin à son fidèle coureur.

Ce même Carrier entretient des chevaux de courses de grand prix, notamment *Clover* qui va rester célèbre dans l'histoire du boodlage. Il a trouvé les moyens de dépenser de \$3,000 à \$5,000 par an bien qu'il ne gagne que \$800. Qui lui fournissait la balance ? Les enquêtes nous l'ont dit.

ce que disait le "MATIN" de ce petit muscadin, toujours attifé comme une poupée.

Et le *sportman*, Carriez donc ! Ce n'est pas encore un richard, celui-là, et comme il faudrait qu'il le fût pour faire honneur à ses affaires, il a acquis dans la nécessité des habitudes de chevalier d'industrie. Il faisait volontiers, par exemple, un chèque sur une banque où il n'avait pas de dépôt, quand M. le ministre Duhamel était là, pour lui donner en échange des espèces sonnantes. La Province payait et perdait, voilà tout ! Il louait à son profit, à de riches américains, des rivières appartenant à la Province, rançonnait honteusement de pauvres arpenteurs, escomptait bravement l'avenir en retirant à l'avance son indemnité de député pour une session qui n'est pas venue ! Et tout cela pour se pavaner, ciré *cosmétique*, parfumé, fleuré dans des habits cossus, sur les rues de Québec, et faire parader *Clover*, bien étrillé et luisant, faisant lui aussi la roue, et se partager entre eux l'admiration des badauds ébahis !

J. A. MERCIER.

Ce monsieur, frère de l'ex-premier, est devenu gros seigneur. Il ne sortait plus qu'en voiture à deux chevaux, avec laquais tout galonnés. Il trouvait moyen de dépenser \$20 par jour et se préparer des rentes pour l'avenir, tout cela avec un salaire relativement modeste. Lui aussi doit avoir une ferme et un château quelque part. C'est ce que nous saurons bientôt, car une enquête toute spéciale aura lieu sur ses agissements.

J. C. LANGELIER.

Nous l'avons dit : ce Chrysostôme Langelier était pauvre comme Job. C'était un bohème de la plus petite espèce à qui ses frères mêmes n'auraient pas prêté d'argent. Aujourd'hui il a voitures et chevaux. Il est vêtu comme un grand duc de Russie. Son fils a des chevaux de selle et de l'argent de poche en quantité suffisante pour faire vivre cinq familles d'ouvriers.

Chrysostôme Langelier a acheté et près de la Baie des Chaleurs (quelle ironie !) une ferme qui lui donne un revenu de plus de \$2,000 par an.

Tout cela vient de notre poche directement ou indirectement. N'oublions pas que c'est ce gros brasseur d'affaires qui agissait comme commissaire du gouvernement pour le règlement des réclamations contre le chemin de fer de la Baie des Chaleurs. Ça explique tout.

* * *

Et nous pourrions en nommer des centaines d'autres, à commencer ou à finir par M. Gouin, le gendre de M. Mercier. Il est devenu lui aussi soudainement très à l'aise et propriétaire de maison dispendieuse.

Mais cela suffit. Tout ce monde s'est enrichi à nos dépens et si l'emprunt des dix millions avait pu être fait par M. Mercier, nous en verrions deux ou trois d'entre eux être presque millionnaires.

Nous le demandons aux électeurs : qui nous désapprouvera de flétrir ces fortunes monstrueuses qui se sont formées des lambeaux du crédit provincial ? Nous ne sommes pas de ceux pour qui la richesse toute impure que soit son origine, est digne de respect, est une vertu, une noblesse, un dogme presque, qu'on ne peut attaquer. Non, ces fortunes, c'est notre or, pauvres contribuables, c'est notre or drainé par ceux qui les ont édifiées. Si la maxime de tout honnête homme est que la fortune s'acquiert par le travail, ils ont compris, eux, que c'est par le travail d'autrui ! Ces hommes de proie ont semblé prendre à tâche, de ne rien négliger pour ruiner le pays à leur profit, et nous en étions rendus à ne plus attendre d'eux que des impôts nouveaux.

La Province attendra-t-elle qu'on la saigne à blanc pour extraire de ses veines des impôts énormes qu'elle ne pourra pas payer, pour faire entendre ses protestations ? Souffrira-t-elle encore que l'autocrate qui l'a gouvernée trop longtemps déjà, avec les esclaves à sa solde, que les centaines de parasites qui vivent à même le trésor public, la conduisent plus longtemps à la ruine ? Non à bas les pillards, à bas les agioteurs ; écartons à jamais du pouvoir concussionnaire, et substituons-lui un gouvernement vraiment national qui travaillera au bien du pays et le relèvera de ses ruines.

